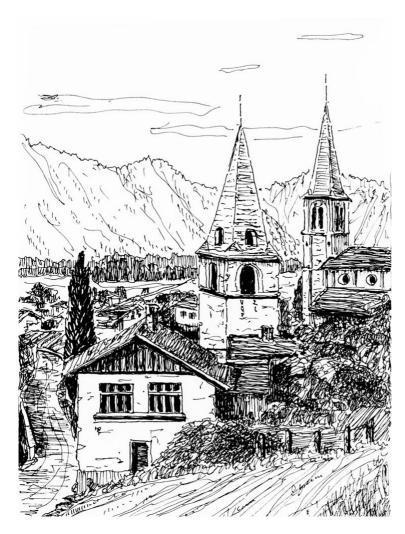


07 L'Eglise de Vionnaz et le Vieux Clocher

Située au pied de Torgon, l'église surplombe le village de Vionnaz. Elle fait partie du diocèse de Sion. Elle est consacrée à la Vierge de l'Assomption.

Pour en savoir plus sur le musée en plein air



Référence

"Centenaire de l'église de Vionnaz" de Guy Veuthey (Extrait de la page du site des paroisses du Haut-Lac)

Les source utilisées: Notes éparses de desservants ou de cahiers divers: "Le livre des comptes de la construction de l'église de la paroisse de Vionnaz, 1899 - 1903 ", un bref " Historique-Recueil de faits notables ", rédigé par le curé Gabriel Delaloye (Archives de la paroisse de Vionnaz).

Il y a près de 120 ans

Le 9 juin 1903, Mgr Abbet, évêque de Sion (1901 - 1918), consacre l'autel de la nouvelle église de Vionnaz. Ce jour-là, il donne à de nombreux enfants le sacrement de la Confirmation. "Vu les grandes fêtes qui doivent avoir lieu à cette occasion, le conseil communal charge deux membres dudit Conseil de la décoration de la maison communale. L'un sera chargé de la fourniture et plantation de sapins, l'autre s'occupera des guirlandes de drapeaux à placer au bâtiment communal.

La commune de Vionnaz compte alors environ 500 habitants, répartis en 102 ménages à Vionnaz même et 45 pour la paroisse de Revereulaz. La Commune compte alors deux paroisses. En 1798, les hameaux de Mayen, Revereulaz et Torgon avaient fondé leur propre paroisse sous le nom de Paroisse de Revereulaz. Une chapelle y est mentionnée, au milieu du XVIe siècle déjà, dédiée à saint Joseph. En 1899, cette antique chapelle est remplacée par une nouvelle église, à Revereulaz.

En quelques années, Vionnaz construit donc deux lieux de culte importants (1899 et 1903). Ce 9 juin 1903 est ainsi le jour de la Dédicace de l'église paroissiale, même si le fronton du porche de l'église inscrit MDCCCCII (1902). Cette dernière date correspond en fait à la fin de la construction du gros ? uvre de l'église.

Les sanctuaires connus

Après la chapelle primitive, il y eut à Vionnaz, sur le même emplacement - le cimetière actuel, entre le vieux clocher et la nouvelle église - un premier sanctuaire, cité déjà en 1140. Quelques informations, données par des desservants de la paroisse, sans références à des documents précis, mentionnent des réparations ou des remises au goût du jour. C'est ainsi que nous apprenons que l'édifice a été consacré, après restauration, le 5 novembre 1577 sous l'administration du curé-doyen Antoine Devantéry (1552 - 1600). Il en reste encore le vieux clocher, avec la date de 1581. L'édifice actuel, une église de style néo-gothique, comme il y en eut beaucoup dans le tournant du XIXe au XXe siècle, porte la date de 1902.

Quelques photos montreront ce que furent alors la construction gothique classique, son ornementation très ouvragée, et ce que l'édifice est devenu après moult transformations et mutilations.

La restauration des années 1960 fut qualifiée de " décapante " dans l'ouvrage écrit en hommage à son Eminence le cardinal Henri Schwery " Eglises de pierre, églises de lumière "(p. 4).

Notre église est placée sous le vocable de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. La fête en est célébrée le 15 août . Saint Denis est le patron secondaire de la paroisse, fêté " sans solennité " le 9 octobre. Depuis la consécration de l'église, la dédicace est célébrée le 2e dimanche de novembre, jusqu'en 1941 en tout cas. Pourquoi cette date si tardive dans l'année? Peut-être pour la séparer de la fête patronale, célébrée, elle, avec grande solennité?

Heurs et malheurs au XIXe siècle

La plupart des événements est une suite ininterrompue de catastrophes, éboulements, inondations et incendies. L'incendie le plus dévastateur est sans nul doute celui du 20 août 1800, dont il a été largement fait mention en l'an 2000, dans la presse et dans diverses expositions à Vionnaz, puis au Musée du Chablais à Bex. Le village tout entier a brûlé ; quatre personnes ont péri dans les flammes. Le curé Jean-François Guérin (qui a été curé de Vionnaz, de 1791 à 1808) en a fait une relation détaillée. Lui-même a perdu non seulement sa belle-s?ur, mais aussi des biens : le mobilier de la cure, et notamment sa bibliothèque " qu'il n'eût pas donné contre cent louis d'or? ".

Son premier souci fut de préserver des flammes le Très Saint Sacrement, les vases et les ornements sacrés de l'église. La charpente du clocher a brûlé, les cloches de l'église sont brisées, le couvert de l'église, en un mot, cent et quarante bâtiments ont été consumés par les flammes. " Un acte minutaire, " Estimation, des officiers municipaux de Vionnaz ", porte la somme totale des pertes causées par l'incendie à 236'066.00 livres ou francs de Suisse, dont, par la paroisse francs ou livres 10'114.00 et par M. le Curé francs 7'022.00 " Grâce à sa voûte neuve et aux secours rapidement portés, l'intérieur de l'église a été préservé du feu. L'acte fait encore mention des collectes organisées dans les districts de Monthey, d'Aigle et de Vevey. " Pas de notes des valeurs perçues en espèces sonnantes ", écrit le curé Guérin.

Faits divers rapportés par le curé Delaloye

Beaucoup de documents du XIXe siècle manquent pour cette époque. Aussi nous situons les débuts de notre historique vers les années 1860. Nous devons au curé Delaloye, à Vionnaz de 1864 à 1897, des informations intéressantes sur la paroisse qu'il dirige. Ainsi lit-on qu'en 1866, le 28 octobre, un incendie cause à nouveau des ravages ; qu'en 1870, des S?urs enseignantes, de Saint-Joseph de Champagnole, s'installent à Vionnaz. Pendant plus d'un siècle, elles entretiendront les linges d'église et assureront d'autres services paroissiaux, comme les soutanes des enfants de ch?ur et les habits des Premiers Communiants. En 1875, la restauration des petits autels (520 francs) et l'achat pour ceux-ci de deux statues, celles du Sacré-C?ur de Jésus et Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Consécration, dès cette date, avec la permission de l'évêque, de l'autel de Saint Denis au Sacré-C? ur. En 1881, achat d'une nouvelle horloge pour le clocher, dont la plaque d'identité a été conservée. A la chapelle de Recon il est dit deux messes chaque année à l'époque de la bénédiction des montagnes. Voilà quelques détails intéressants de la vie paroissiale.

Pour compléter son rapport, le curé Delaloye dresse la liste des confréries de la paroisse, détaille le bénéfice pastoral, bâtiments et bien-fonds, avec leur superficie mesurée en perches. Quant à la population de la paroisse, en 1883, elle compte, 113 feux, 330 communiants, 487 âmes ; 73 enfants confirmés. Depuis 1767, une fondation a permis l'ouverture de deux écoles, pour garçons et filles (voir mon mémoire de licence) "Une fondation scolaire valaisanne au XVIII e siècle ", Fribourg, 1959.

Ces années-là sont de mauvaises années : froid et neige à la floraison de la vigne, grêle en juillet, orages, faibles vendanges. En 1890 - 1891, hiver très rigoureux (moins 20 degrés centigrades), gel tardif ; le torrent de la Greffaz menace le village d'un nouveau désastre. (On sait ainsi qu'il y a déjà eu des désastres, et il y en aura encore. La plus ancienne photographie en notre possession est intéressante à plus d'un titre ; elle montre l'incendie du quartier de la Forge, le 5 mai 1901, mais aussi l'église en construction. Voilà une toile de fond, parfois heureuse, mais elle est rarement mentionnée, plus souvent morose et triste, que n'entame pas durablement le courage et la foi des paroissiens de Vionnaz.

Le rapport du curé Delaloye

Quand le curé Gabriel Delaloye devient curé de Vionnaz, en 1864, il entreprend aussitôt sa tâche, avec le sérieux que montrent ses notes. Ce n'est pas que les desservants précédents aient manqué de zèle dans l'administration de leur paroisse. Nous osons penser que non. Mais, pour cette période, il nous manque des informations sur l'état des biens de la paroisse et les lieux de culte.

Mgr Jardinier, évêque de Sion de 1875 à 1901, ordonne en 1882 aux desservants des paroisses, la tenue d'un livre, dans lequel seront consignés les faits notables survenus dans dans chaque paroisse. C'est pourquoi, je, soussigné, Gabriel Delaloye, curé de Vionnaz, ayant le premier l'honneur d'ouvrir ce Registre à la postérité, je me fais un devoir d'y consigner non seulement les faits notables survenus à Vionnaz dès 1882, mais aussi quelques-uns antérieurs à cette année-là?

C'est ainsi que nous apprenons qu'en juillet 1864 déjà, le curé Delaloye fait lui-même l'inventaire du mobilier de la cure et de l'église, n'ayant pas d'inventaire pour la visite épiscopale qui devait avoir lieu à la fin du mois ; un inventaire détaillé, avec des remarques sur l'état des objets conservés, du type souvent répété (toutes les chasubles ont besoin de réparation, plusieurs nappes usées, en mauvais état, de peu de valeur. Ce même constat, nous le lisons quelques années plus tard, en 1887. Ces objets inventoriés souffrent du manque d'entretien, ils ont besoin d'amélioration.

La Commune est instamment priée de bien vouloir agrandir l'église aussitôt qu'elle aura terminé les travaux les plus urgents dans la Commune. Il faudrait une table de communion.

Au milieu du XVIIe siècle, le sanctuaire avait déjà été agrandi. Dans leurs différentes visites, les évêques exprimaient régulièrement ce désir. A défaut de fonds, il fallait nécessairement attendre.

Constitution du fonds de construction

C'est en 1884 que commença à se constituer le fonds qui allait servir et aider à bâtir notre église. Une souscription eut lieu cette année-là, qui a produit 715 francs. Depuis cette époque, le zélé curé n'a manqué aucune occasion pour agrandir le fonds commencé, si bien qu'en 1897, année du décès du curé Delaloye, il se montait à dix mille francs environ.

Un nouveau curé

Aussitôt installé, le nouveau desservant de la paroisse, Georges Martin (curé de 1897 à 1917), de Vissoie, engagea ses paroissiens à se mettre à l'?uvre pour, souhaitait-il alors, bâtir le nouveau lieu de culte.

Une première assemblée de paroisse eut lieu et, avec le savoir-faire du curé, la chose fut vite décidée. Peu après, des plans furent établis. A ce sujet, quelques différends surgirent, quant à l'emplacement de l'édifice, ensuite quant à la construction elle-même. Une partie de la population voulait agrandir l'église existante, l'autre voulait en bâtir une neuve au Clapage, plus bas dans le village. Des plans d'agrandissement pour l'église existante, préparés par un architecte de Sion, Alphonse de Kalbermatten, ne furent pas pris en considération. A l'unanimité, l'assemblée décida la construction d'une nouvelle église.

Le mois suivant, soit le 25 mars 1899, le curé Martin propose de voter d'emblée la construction de l'église sur l'emplacement que nous lui connaissons aujourd'hui. Le curé Vincent de Torrenté, de Sion, faisait gratuitement cession de sa vigne à la paroisse de Vionnaz. L'emplacement de l'ancienne église servirait de cimetière. Le 21 mai, à la fin d'une assemblée quelque peu agitée, la votation a lieu par bulletins secrets. 86 voix se sont prononcées pour la vigne de M. de Torrenté, 6 pour l'emplacement existant.

Arrêtons-nous un instant à la biographie de ce généreux donateur de notre paroisse. Vincent de Torrenté est né à Sion en 1854. Devenu prêtre du diocèse, il obtient le grade de docteur en théologie, probablement à Rome. Il enseigne au collège de Sion de 1884 à 1886, puis à celui de Saint-Michel à Fribourg, pendant sept ans. Il est curé de Givisiez, près de Fribourg, de 1893 à 1920. Puis, à la demande du nouvel évêque, il revient en Valais comme aumônier des S?urs Bernardines à Collombey. Il y meurt en 1927 ; il est enterré devant la grande croix du cimetière du couvent. Monsieur Ferdinand von Roten, petit-neveu et filleul de Vincent de Torrenté ne connaît pas l'origine exacte des propriétés à Vionnaz de cette famille patricienne sédunoise. Achats, héritages ?

Le comité de construction et la répartition des charges

Au mois d'août 1899, un comité est nommé, chargé de faire préparer le plan de la future église. L'assemblée des paroissiens donne à ce comité pleine liberté, l'exempte même de le faire ratifier, et lui laisse en outre le soin de se constituer.

Présidence d'honneur : M. le Rd curé Martin (à Vionnaz de 1897 à 1917)

Président effectif : Vannay, Rémy, instituteur (1864 -1952)

Secrétaire : Veuthey, Clovis (1872 - 1945)

Caissier comptable et surveillant des travaux : Planchamp, Florian (1836 -1913)

Membres:

Vannay, Jules (né en 1852 ou 1859, dates invérifiables)

Bressoud, Joseph (1851 - 1920)

Vannay, Maurice (1856 - 1941)

Vannay, Hippolyte (1842 - 1936)

Raboud, François (1847 - 1935)

Guérin, Eugène (1861 - 1935)

Après quelques paroles d'encouragement, prononcées par M. le Curé, appuyés par un bon verre de Dôle, les membres du comité se séparent avec la volonté ferme de mener à bonne fin l'entreprise commencée, pour la plus grande gloire de Dieu.

Les membres du comité se sont ensuite réparti les diverses charges : fourniture de sable, de pierres, de bois, de la chaux et des outils nécessaires. Il est décidé de bâtir une église assez spacieuse pour environ quatre à cinq cents personnes, " sans cependant faire trop grand ". L'église aura deux rangées de bancs, avec une grande allée centrale et deux couloirs latéraux. Huit colonnes de granit supporteront la voûte principale, faite en briques, ainsi que les deux voûtes latérales. Le clocher sera placé à l'entrée de l'église. A fin décembre, le comité décide d'établir par heures le travail des ouvriers, et par journées l'utilisation des chevaux.

Il est intéressant de relever que " cet état, porté à la connaissance des paroissiens pour vérification, se fera par périodes, pour les travaux à venir, afin de ne pas cumuler le tout pour la fin ". Intéressant également le propos du secrétaire : " Plus un édifice est grand, plus l'avenue qui y conduit doit être grande pour ne pas en gâter l'aspect. Plein de cette idée, le comité reconnaît l'utilité de l'expropriation de plusieurs parcelles de vigne, près de la future église. " Le chauffage de la nouvelle église ? Il sera souterrain, " surtout au point de vue de l'assistance aux offices ".

Janvier 1900

En janvier de l'année suivante (nous avons changé alors de millésime), le comité fait insérer dans le "Bulletin officiel du Valais " et la "Feuille d'avis officiels du Canton de Vaud " la mise en soumission des travaux de la future église. Six soumissionnaires entrepreneurs sont présentés, cinq Vaudois et un Valaisan, avec des devis allant de 39'000.00 frs à 55'000.00 frs. Sera retenu Isidore Preti, de Villeneuve. Il n'est ni aisé ni utile de s'y retrouver dans les variations des devis présentés. Nous

relevons toutefois dans les montants proposés non la valeur, mais la nature de ces objets : menuiserie, chauffage, déplacement de l'orgue, les cloches, l'horloge, le sciage du bois, les murs de clôture, etc.

Des remarques sont adressées au comité pour réduire le prix de la taille des pierres, pour supprimer les voussoirs en tuf, pour construire des voûtes en briques de 3cm1/2 avec un glaçage au lieu de briques de 8 cm, etc. L'assemblée primaire de la paroisse renouvelle au comité les pleins pouvoirs pour faire tout ce qu'il sera nécessaire pour la bonne marche et l'exécution des travaux.

Les travaux

Tout marchait de pair, si bien qu'en mars 1900 les travaux de maçonnerie purent être commencés. L'entreprise de l'église avait été adjugée à Isidore Preti, entrepreneur à Villeneuve ; la pierre de taille à Dominique Lanfranconi, les autels à Paul Croci, marbrier à Sion. L'assemblée prend alors connaissance des plans de l'église proposés par l'architecte de Kalbermatten. Elle renouvelle sa confiance au comité de construction. Nous soulignons ici que le secrétaire rappelle souvent ce type de relation de confiance entre l'assemblée des paroissiens et le comité, comme aussi entre les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs ou les travailleurs.

Pour ce qui est des travaux en corvées, la population s'est particulièrement distinguée, relève le secrétaire, car outre des jours ouvrables, presque tous les dimanches et fêtes, dans l'après-midi, étaient employés aux charriages et préparations de matériaux. Bien des personnes ont fait plus que leur quote-part et n'ont rien réclamé. "Tel a été le zèle, et le dévouement, des paroissiens de Vionnaz pour la bâtisse de leur église."

Le curé Martin mérite une mention toute spéciale pour ses largesses à l'égard des travailleurs, car pendant les trois années et demie qu'ont duré les travaux, les ouvriers avaient " leurs bons verres " à chaque corvée.

Le protocole des assemblées de paroisse donne la liste et les comptes détaillés, avec noms et prénoms de tous les travailleurs, par ménages (1er : "Père ou chef "), le tarif horaire : 0.20 frs ou 0.25 frs, selon le travail demandé ou la compétence, pensons-nous. Suit la liste des ménages pour leurs travaux à effectuer avec les chevaux.

- 5.-- frs pour des journées faites dans la paroisse,
- 3.-- frs l'unité (un char) pour Monthey,
- 3.-- frs pour Collombey,
- 2.-- frs pour Illarsaz,
- 2.-- frs pour Vouvry,
- 3.-- frs pour Les Evouettes.

Quels étaient ces matériaux ? Leur provenance nous est connue grâce aux tarifs proposés pour leurs transports. Les bois de construction ont été " accordés " gratuitement par la bourgeoisie tant pour l'église de Vionnaz que pour celle récemment achevée de Revereulaz. Le gros sable nécessaire à la maçonnerie a été extrait du torrent de la Greffaz, et le fin dans les communaux de Collombey-Muraz aux Paquays, près d'Illarsaz. Les pierres brutes ont été prises à La Paraz, vers la partie supérieure du Grand Mur). La pierre de taille a été prise :

- a. la noire pour soubassement, contreforts et moëllons, ainsi que les fenêtres rondes de l'église, viennent de la carrière au Vorzier, sur le flanc droit inférieur de la Greffaz, et les pierres blanches des angles de la construction viennent des Evouettes (blocs erratiques)
- b. les colonnes de l'église, le dessus des deux autels latéraux ainsi que les fenêtres viennent des Evouettes
- c. les marches des trois autels de Collombey
- d. les tombeaux desdits autels
- e. et leurs tables en pierre noire de la carrière au Vorzier, et le grand autel du Tessin.

Les panneaux en marbre rouge du grand autel et les croix des deux petits ont été faits avec de la pierre venant des forêts au-dessus de Beffeux, ainsi que la table de communion, à part le dessus de ladite table, qui vient de Saint-Triphon avec la plaque de marbre noir sur la porte de l'église où est l'inscription. " Flos campi et porta coeli " (Fleur de la terre et porte du ciel).

Ainsi l'atteste, dans le rapport final, Florian Planchamp, en juillet 1903.

Autres travaux

Divers travaux annexes, devant ou autour de l'église, ont été réalisés : murs autour de l'édifice avec façon et fourniture de chaux (462 m à 3 frs) : une dalle sur le portail d'entrée de l'église ; transfert de l'horloge du vieux clocher au nouveau : un perron devant la place de l'église " cunettes " en béton autour de l'église ; murs de clôture pour le cimetière et le long du chemin allant à la cure. Joseph Winter, à Biberach, a fourni " la chaire à prêcher " et des stalles ; François Guidetti, graniteur à Monthey, des couvertines en granit pour des murs autour et devant l'église, et perron devant la place de l'église. Carlen et Abbey, facteurs d'orgues à Glis, ont transféré et mis en place l'orgue depuis l'ancienne église dans la nouvelle.

Outre les 100'005.-- frs de dépenses pour la construction de l'église, justifiés par le caissier Florian Planchamp, et acceptés par le comité de construction, puis par l'assemblée primaire des paroissiens en juillet 1903, il faut encore ajouter 12'300.-- frs de travaux faits en corvées, ce qui porte le coût de l'église à 112'305.-- frs. Cent ans plus tard, quel serait le montant de la facture ? L'assurance incendie taxe aujourd'hui l'édifice pour un montant de 5'400'000 frs.

Des dons généreux

A ces dépenses il y a lieu d'ajouter de nombreux dons, souvent anonymes, versés au curé de la paroisse ou à un membre du comité. Des réductions ont été faites sur les factures des maîtres d'état. Parmi les généreux donateurs, il faut d'abord mentionner les desservants de la paroisse Gabriel

Delaloye et Georges Martin. Celui-ci a offert les trois vitraux du ch?ur. Au bas des saint Georges et saint Maurice, on peut lire ses initiales G M. Le curé Vincent de Torrenté, de Sion a cédé sur sa vigne le terrain nécessaire pour la nouvelle église. Marie Morand-Pot a aussi donné une vigne, de 75 m². Léonide Veuthey a payé le Chemin de Croix (1000.- frs).. Alphonse Bressoud, de Jean-Joseph, et sa femme Anastasie, de Placide Bressoud, " ont fait et payé " l'autel de Saint Joseph. On peut y lire leurs initiales B.AL. - B.AN., comme pour l'autel du Saint Rédempteur (Sacré C?ur) PL.- F. VN.J., Planchamp Florian et sa femme Vannay Joséphine. Bressoud président (Louis) a offert le lustre (218.- frs).D'autres initiales, et même des noms non abégés, apparaissent sur les vitraux des nefs latérales (C.P.= Casimir Pralong), les "Tertiaires " ou " Frédéric Rouge ". Ces vitraux seront placés beaucoup plus tard, en 1926.

Les cahiers consultés ont été discrets, avons-nous écrit plus haut, sur les " cérémonies solennelles " de la dédicace de la nouvelle église. " Les travaux de l'église étant achevés, la consécration de l'édifice a eu lieu le 9 juin 1903, par sa Grandeur Monseigneur Abbet, évêque de Sion. "

Le Clocher

Armoiries et inscriptions

Les armoiries et inscriptions, en français, des nouvelles cloches, payées en partie par le curé Jean-François Guérin. Nous gardons le terme d' " armoiries" utilisé dans le cahier consulté, même s'il ne s'agit pas ici d'éléments héraldiques, mais plutôt d'images ou de motifs pieux.

Première cloche:

Armoirie : Le Christ et l'image de la Ste Vierge

Inscription: Ste Marie, patronne de Vionnaz, priez Dieu pour ses habitants et pour nous, que jamais accident ne les désole et ne nous réduise nous-même à un silence mortel. L'aînée de mes s?urs, je parle la première et pour la première fois l'an 1802. C'est par libéralité de Révérend Jean-François Guérin, chanoine de Sabarie, curé de Vionnaz, que je suis ici et que mes s?urs ont repris leur existence. La paroisse de Vionnaz a voulu que je transmette sa reconnaissance à la postérité. J'ai été faite avec mes s?urs par Pierre Défret, fondeur à Vevey.

Seconde cloche:

Armoirie : le Christ

Inscription : Ange tutélaire de ce lieu et tous nos gardiens, priez pour nous, notre besoin est extrême, dès le fatal août 1800, qu'un incendie sans exemple, a tout réduit en cendres, une seule maison et trois granges exceptées, j'ai beau être puînée de la précédente, étant la s?ur jumelle, je suis du même âge.

Troisième:

Armoirie : le Christ et St Denis avec mitre et crosse

Inscription: Saint Denis, second patron, priez Dieu que ce feu terrible ne rallume jamais. Entre tant de ravages, il a causé la mort à quatre personnes et aux quatre s?urs que nous remplaçons, les précipitant sur l'invulnérable voûte. Bien que deux s?urs me précèdent par le rang, je ne leur cède point pour l'ancienneté.

Quatrième:

Armoirie: le Christ

Inscription : Saint Joseph, priez Dieu que ces terribles flammes, qui, sur nos bâtiments, meubles, denrées et beaucoup de bétail, ont détruit la grande horloge et la pompe à feu, se changeant en un feu d'amour de Dieu et du prochain pour embraser nos c?urs. Si trois de mes s?urs sonnent plus haut que moi, je n'en suis ni moins âgée ni moins harmonieuse.

Cinquième:

Armoirie: Le Christ

Inscription: Tous les Saints et les Saintes prient le Seigneur que les gens de Vionnaz soient dociles et prompts à notre voix, quand nous les appellerons à l'adoration du Très-Haut, et que non-contents d'admirer notre accord, ils travaillent à le rétablir et le conservent entr'eux. C'est le son de la cinquième, l'écho de toutes et de même date.

Sixième:

Armoirie: Le Christ

Inscription: Père éternel, souverain arbitre de l'Univers, soyez-nous propice, pardonnez nos fautes, répandez vos grâces sur nos personnes et vos bénédictions sur nos travaux. Faites-nous vivre dans la sainteté, la paix et la prospérité pour qu'ensuite nous soyons dignes de la vie bienheureuse. Deux amateurs sachant apprécier l'effet d'un 6e ton dans un bel accord m'ont fait faire pour être ici à leur volonté.

(Tiré du "Livre des Confréries", du curé de Vionnaz, Jean-François Guérin)

Sonnerie des cloches

Très intéressantes enfin les remarques de M. Gratien Vannay sur la sonnerie des cloches, quarante ans après la construction de l'église.

Les cloches ont leur langage, qui s'adresse à une population à qui on a appris, à l'église, la

signification des airs lancés dans le ciel jusque dans les campagnes et dans les montagnes. Le peintre Millet n'a pas inventé, par pure rêverie romantique, son fameux tableau "L'Angélus ". Les cloches rythmaient la vie villageoise ou urbaine, de l'aube jusqu'à la nuit, à des heures différentes selon les saisons. Aujourd'hui, avec l'aide des "technologies "nouvelles, la sonnerie se fait à heures régulières. Qui peut nous dire pourquoi la cloche de l'Angélus ne sonne pas le dimanche à midi?

Les cloches n'ont plus besoin de bras vigoureux, tendus aux cordes, pour annoncer les offices et les autres cérémonies paroissiales. M. Gratien Vannay a répondu, en 1943, à un questionnaire qu'on lui proposait. "Selon l'usage en 1943 ", disait-il. On peut bien supposer que la coutume existait déjà depuis longtemps. Selon aussi le témoignage de mes parents, de ma mère d'abord, qui se souvenait de l'ancienne église, elle avait cinq ans en 1903 ; et de mon père surtout ; je ne me souviens pas de ce qu'il a pu nous dire alors, j'étais encore un tout jeune enfant quand il est mort en 1945. Cependant je reconnais avec émotion la signature et surtout son écriture dans les procès-verbaux que j'ai consultés pour mes recherches..

Les cloches, six au total, fa, sol, la, sib, do, ré, - de la première, la plus grave, à la sixième, la plus aiguë et la plus légère, et selon l'ordre des inscriptions, que j'ai mentionné plus haut, avaient les fonctions spécifiques, que je résume.

Les dimanches et les jours de fête, à la grand-messe : sonnerie avec la 2, avec accompagnement de la 1, tinter avec les 5,4,3,2 et 1 (tinter signifie sonner la cloche coup par coup et non à la volée). Aux fêtes, ajouter au tinter la 6. Tinter avec la 1, immédiatement avant le commencement de la messe, ainsi qu'aux moments de l'Evangile, du Sanctus et de l'Elévation. Aux Vêpres, office liturgique qui avait habituellement lieu l'après-midi à 14 heures, tous les dimanches et jours de fête : sonnerie avec la 3, tinter avec les 5,4,3 et 2. Pendant la Semaine Sainte, quand les cloches et l'orgue doivent se taire, la crécelle remplace, bien faiblement, les cloches. (La crécelle est un petit instrument de bois constitué par un moulinet denté et une languette de bois flexible.) Aujourd'hui L'Angelus du dimanche à midi ne nous appelle plus à cette prière-là. (Voilà la réponse à ma question posée au début de cette Annexe.) Si la technique moderne a changé, la consigne, elle, perdure.

La sonnerie de toutes les cloches était prévue quelques fois au cours de l'année liturgique :le 1er août, la fête nationale de la Suisse, pendant un quart d'heure ; le 2 novembre pour la Commémoration des fidèles défunts, le 14 janvier, pour la Saint-Hilaire. Evidemment aussi lors de la visite de l'Evêque dans la paroisse, et en d'autres occasions que M. Vannay ne rappelle pas. Pendant la semaine qui précédait Noël, par exemple, pour les Grandes Antiennes, la grosse cloche, la 1, sonnait l'Angelus à la volée. Je ne mentionnerai pas les cloches à sonner pour les Rogations, pour les Quarante-Heures, pour les nombreuses processions autour de l'église, pour la Saint-Jean, pour la Saint-Marc. Et j'en passe. On sonnait aussi " la Grosse " en cas de violents orages, d'inondations ou de menaces de débordement des torrents, de la Greffaz surtout. Le Grand - Mur a été construit en 1742 à cet effet. " Aide-toi et le ciel t'aidera ", dit un proverbe. Ce que faisait alors le tocsin, " La Grosse ", qui rappelle aux gens d'implorer la clémence du ciel.

Le 25 juin 1891 le torrent de la Greffaz, grossi énormément par la pluie et la grêle, après un hiver très rigoureux (moins 20 degrés), entraîne pierres, bois, remplit son lit et menace Vionnaz d'un nouveau désastre. A 5 heures du soir, on sonne le tocsin. Heureusement, les hommes, avec l'aide

de Dieu, sortent vainqueurs de la lutte, et le village est épargné.

le curé Follonier

Ces derniers propos veulent simplement rappeler le langage des cloches, que l'on a un peu oublié, et qui rythmait la vie villageoise et paroissiale. " C'était dans le temps ! "

Ainsi est née à Vionnaz la " demeure de Dieu parmi les hommes ".